

**Directives concernant les  
documents à disposition des  
candidat-e-s durant les  
examens (écrits et oraux)**

**En Droit international public**

- Besson S./Ziegler A.R., *Recueil. Droit international public*, dernière édition.

**En Droit constitutionnel européen (Droit européen I)**

- Besson S./Ziegler A.R., *Recueil. Droit international public*, dernière édition.

**En Droit international et européen des droits de l'homme/International and European Human Rights Law**

- Besson S./Ziegler A.R., *Recueil. Droit international public*, dernière édition.
- Bisset A., *Blackstone's International Human Rights Law Documents*, dernière édition.

**En International and European Responsibility Law**

- Besson S./Ziegler A.R., *Recueil. Droit international public*, dernière édition.
- Evans M., *Blackstone's International Law Documents*, dernière édition.
- ARSIWA et ARIO dans leur version officielle en anglais (sans les commentaires).

**En European Data Protection Law**

- Besson S./Ziegler A.R., *Recueil. Droit international public*, dernière édition.
- Evans M., *Blackstone's International Law Documents*, dernière édition.
- Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes (RGPD) ; Directive (UE) 2016/680 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les autorités compétentes à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, d'enquêtes et de poursuites en la matière ou d'exécution de sanctions pénales, et à la libre circulation de ces données ; Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel du 18 mai 1981 (Convention 108+) ; et Loi fédérale sur la protection des données, dans leur version officielle (en français/en anglais).

**En International Humanitarian Law**

- Besson S./Ziegler A.R., *Recueil. Droit international public*, dernière édition.
- Evans M., *Blackstone's International Law Documents*, dernière édition.
- Recueil de Conventions de Genève, dans leur version officielle (en français/en anglais).

Les documents dont se servent les candidat-e-s doivent être conformes à la Directive du 15 février 2016 concernant l'usage des lois aux examens (Directive annotations) qui se trouve sur le site de la Faculté de droit

[https://www3.unifr.ch/ius/fr/assets/public/Fac\\_Faculte/pdfs/Reglements/Directive\\_examen\\_annotation\\_des\\_lois\\_version\\_def\(2016.3.1\).pdf](https://www3.unifr.ch/ius/fr/assets/public/Fac_Faculte/pdfs/Reglements/Directive_examen_annotation_des_lois_version_def(2016.3.1).pdf).

Les étudiant-e-s germanophones peuvent prendre avec eux un exemplaire des Beck Texte im Völkerrecht et im Europarecht. L'usage des dictionnaires est règlementé par le Décanat.

*Un contrôle des documents sera effectué sur place au cours de chaque examen. Tout document contraire aux directives sera saisi et l'étudiant-e dénoncé-e.*